24 janvier 2006 **06.109**

Interpellation du groupe socialiste

Processus d'accréditation du site neuchâtelois de la HEM

Lors de la session de décembre 2005, le Grand Conseil a pris la décision de permettre au Conservatoire neuchâtelois, site du domaine musique de la HES-SO, de poursuivre jusqu'à son terme le processus d'accréditation. Lors de la discussion sur le budget, il a attribué une somme de 25.000 francs à la réalisation de cet objectif, le reste de la somme nécessaire devant être trouvé au sein même du Conservatoire neuchâtelois.

Lors du débat parlementaire, il a été clairement exprimé qu'un certain nombre de démarches étaient urgentes, pour ne pas prétériter l'avenir du processus dans son ensemble. En particulier, informer la HES-SO de la décision du Grand Conseil, lors de sa séance du 9 décembre 2005, était considéré comme prioritaire.

Plusieurs semaines se sont écoulées depuis cette date. Or, selon nos informations, aucune des démarches attendues n'a pu être à ce jour entreprise, ce qui a pour conséquence de réduire fortement les chances d'accréditation du site neuchâtelois.

Le groupe socialiste est très inquiet de cet état de fait et demande au Conseil d'Etat quand et comment il va relancer le processus d'accréditation du site neuchâtelois de la HEM et s'il est conscient de l'urgence d'agir dans ce dossier.

L'urgence est demandée.

Signataire: G. Ory.